

Saint-Mamet La salvetat, le 24 avril 2018

Le Président de la Communauté de Communes
Châtaigneraie Cantalienne,
Le Vice-Président en charge du Transport Scolaire,

A

Mesdames et Messieurs les Parents d'Elèves

Nos Réf. : MT/GP/SC/180401

Objet : Transport scolaire rentrée 2018/2019

PJ : 1 note explicative, 1 fiche d'inscription, le Règlement Intérieur, 1 demande de remboursement pour les élèves des écoles primaires et maternelles

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes Châtaigneraie Cantalienne, le Conseil Départemental du Cantal et la Région Auvergne-Rhône-Alpes organisent conjointement le transport des élèves résidant sur son territoire vers les Collèges et les Ecoles.

En ce qui concerne l'organisation du Transport Scolaire, le choix des élus a été **de ne pas modifier le fonctionnement qui existait** sur les anciennes Communautés de Communes **pour la rentrée scolaire de septembre 2018** :

Cependant, nous ne parlerons plus de Communautés de Communes mais de Secteurs :

- Laroquebrou 04.71.46.05.11
- Maurs 04.71.46.87.17
- Montsalvy 04.71.49.64.37
- Saint-Mamet 04.71.49.33.30

Les fiches d'inscription doivent être retournées **AVANT LE 28 MAI 2018** dans votre secteur (exemple : pour 1 élève domicilié à Rouffiac, son bulletin d'inscription devra être retourné au Pôle de Laroquebrou).

Vos contacts « Transport Scolaire » sur votre Secteur seront toujours là pour répondre à vos questions, comme lors des années précédentes.

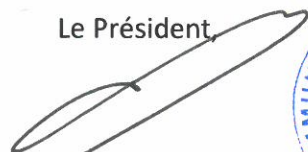
Afin de préparer la rentrée scolaire 2018/2019 et d'apporter les modifications nécessaires, nous devons connaître les effectifs par circuit de ramassage.

Vous trouverez donc en pièce(s) jointe(s) :

- le(s) bulletin(s) d'inscription pour votre(vos) enfant(s)
- une note explicative
- le Règlement Intérieur
- une demande de remboursement pour les élèves des écoles primaires et maternelles

Comptant sur votre compréhension et restant à votre disposition pour plus de renseignements, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Président,


Michel TEYSSEDOU



Le Vice-Président
en charge du Transport Scolaire,


Gilles PICARROUGNE